

Comment est structurée la société française actuelle ?

Rendre compte de la société française actuelle nécessite de comprendre sa composition et son évolution. Les distances entre les individus ou les catégories sont tant des inégalités de revenus, de patrimoine, de culture, de territoire, de générations que de genre. Elles sont multidimensionnelles, varient dans l'espace et le temps. L'âge ou le genre, par exemple, sont des critères importants.

Face à cette multiplication des critères de différenciation, la notion « **d'espace social** », entendu comme *les distances qui séparent les individus selon leurs caractéristiques (dotations économiques, sociales et culturelles...)*, permet d'appréhender la société telle qu'elle se construit. Les distances dans l'espace social informent sur les similitudes et/ou les écarts de niveaux et styles de vie entre les individus ou les groupes.

Il est tout d'abord nécessaire d'identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (objectif d'apprentissage 1) pour ensuite caractériser les évolutions marquantes de la structure socioprofessionnelle depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle (objectif d'apprentissage 2). Pour autant, la pertinence de l'analyse en termes de classes sociales reste, aujourd'hui, posée. Examiner les théories des classes sociales et de la stratification sociale dans la tradition sociologique permettra de comprendre les enjeux des rapports sociaux dans la société française actuelle (objectif d'apprentissage 3).

Objectif d'apprentissage 1 : Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).

La hiérarchisation de l'espace social suppose *un classement des individus et des groupes selon un ou des critères dans l'espace social* : ces critères sont à la fois socio-économiques (revenu, les diplômes et les catégories socio-professionnelles) et socio-démographiques (composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).

La structuration de l'espace social se caractérise par l'existence de *groupes qui composent la société et par les rapports qu'ils entretiennent entre eux*. Fondés parfois sur des ressemblances, parfois sur des dissemblances (des distances entre les individus et/ou les groupes), ils mettent en évidence des goûts et des pratiques différenciés dans la société.

Des facteurs socio-économiques hiérarchisent et structurent l'espace social

- **La catégorie socio-professionnelle** regroupe des individus dont le métier, les qualifications, la position hiérarchique et le statut sont proches et qui, ainsi, ont des caractéristiques sociales homogènes. Elle permet d'expliquer des proximités dans les modes de vie et les pratiques culturelles.

- **Les revenus** proviennent de *la rémunération issue du travail et/ou de la détention d'un capital*. Ils rendent compte du niveau de vie et mettent en évidence des inégalités économiques.
- Le niveau de **diplôme** *atteste des qualifications de l'individu*. Il détermine également l'exposition au chômage ainsi que les conditions d'emploi plus ou moins précaires.

La position socio-économique est déterminée par la catégorie socioprofessionnelle, le revenu et le diplôme qui sont des variables essentielles de différenciation et de hiérarchisation dans l'espace social.

Ainsi, à titre d'illustration, les cadres qui appartiennent à la catégorie socio-professionnelle la plus favorisée, sont également les plus diplômés : 74 % des cadres supérieurs disposent d'un titre scolaire supérieur à bac + 2 contre 3 % pour les ouvriers et 10 % pour les employés (données Insee 2020). Le diplôme contribue à un pouvoir d'achat plus élevé et protège généralement du chômage et de la précarité. En effet, le taux de pauvreté est 2,4 fois plus élevé pour les non-diplômés (11,1 %) que pour les diplômés d'un bac + 3 ou plus (4,6 %).

Des facteurs socio-démographiques hiérarchisent et structurent l'espace social

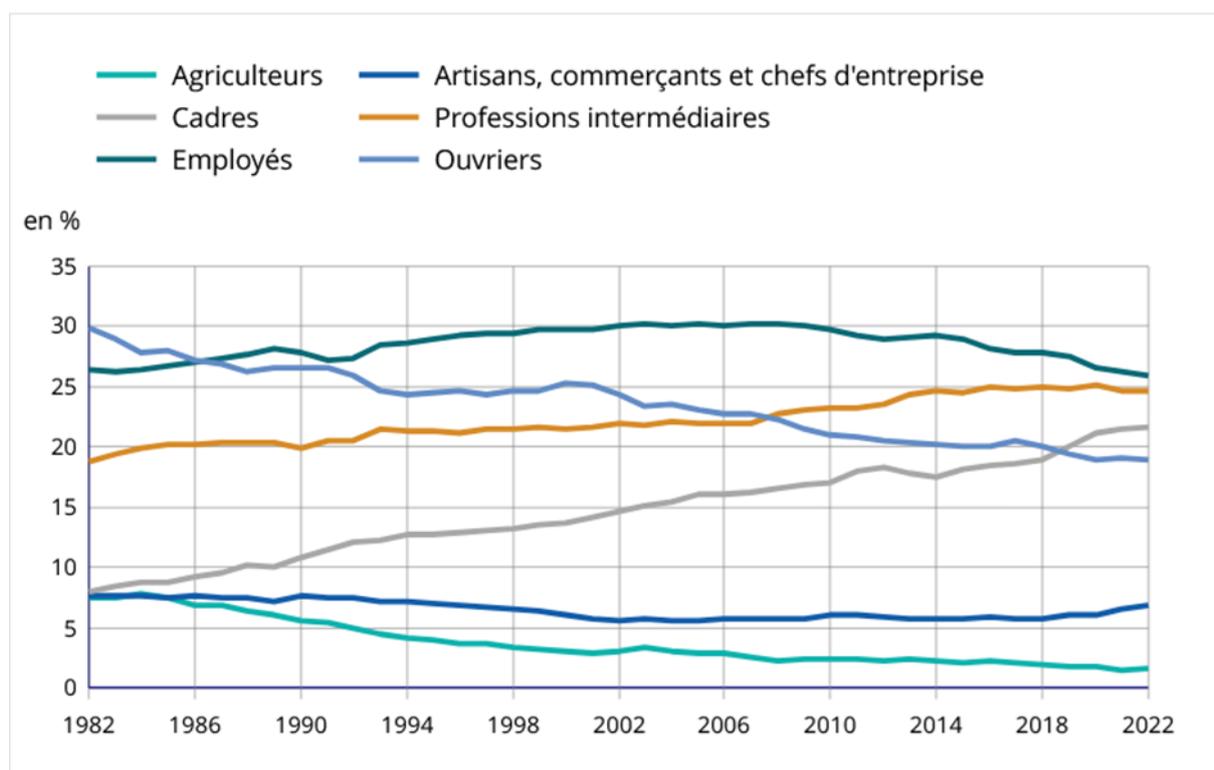
- La **composition du ménage** : *il s'agit à la fois du nombre de personnes qui le composent (nombre de parents et nombre d'enfants) et de sa configuration (famille traditionnelle, famille recomposée ou monoparentale)*. **Le ménage** comporte ainsi tous ceux et celles qui vivent sous le même toit. Plus le nombre de personnes dans les ménages est important plus la part du revenu individuelle est en moyenne faible. Les familles monoparentales, dont le revenu est issu d'un seul parent, sont celles qui sont les plus exposées aux difficultés financières. Le niveau de vie médian annuel des familles monoparentales est de 16 710 euros en 2020 contre 29 010 euros pour un couple sans enfant.
- **La position dans le cycle de vie** désigne *la place de l'individu dans les étapes de la vie, de l'enfance à la vieillesse*. La position dans le cycle de vie constitue un marqueur d'appartenance à un groupe social. Les jeunes sont plus défavorisés que les adultes en termes d'accès aux ressources économiques. Ils ont généralement les revenus les plus faibles et sont aussi les plus touchés par la pauvreté parce qu'ils sont davantage exposés au chômage et à la précarité du travail.
- Le **sexe**, qui *renvoie à des attributs féminins ou masculins*, est à l'origine d'indicateurs socio-économiques différenciés : les femmes et les hommes ne suivent pas les mêmes formations, elles ne sont que 27 % à préparer un diplôme d'ingénieur et 37 % en sciences et STAPS. Elles n'occupent pas les mêmes emplois que les hommes : la part de cadres reste plus élevée chez les hommes que chez les femmes, 21,6 % contre 16,8 %. Les femmes sont plus fréquemment touchées par le temps partiel subi et par la précarité que les hommes. Elles sont aussi particulièrement défavorisées en matière de partage du travail domestique.
- Le **lieu de résidence**, ou *le lieu de vie habituel*, participe également à la structuration de l'espace social. Il agit fortement sur les trajectoires scolaires, professionnelles et

de vie ; par exemple, 43 % des personnes à très haut revenu habitent en Île-de-France.

Objectif d'apprentissage 2 : Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).

Depuis les années 1950, le marché du travail a connu des transformations majeures qui modifient **la structure socioprofessionnelle**, c'est-à-dire *la répartition des actifs en en professions et catégories socioprofessionnelles*.

Ce graphique de l'INSEE montre comment la part relative des différents groupes socioprofessionnels a évolué depuis 1982 (date de la mise en place de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles – PCS) :

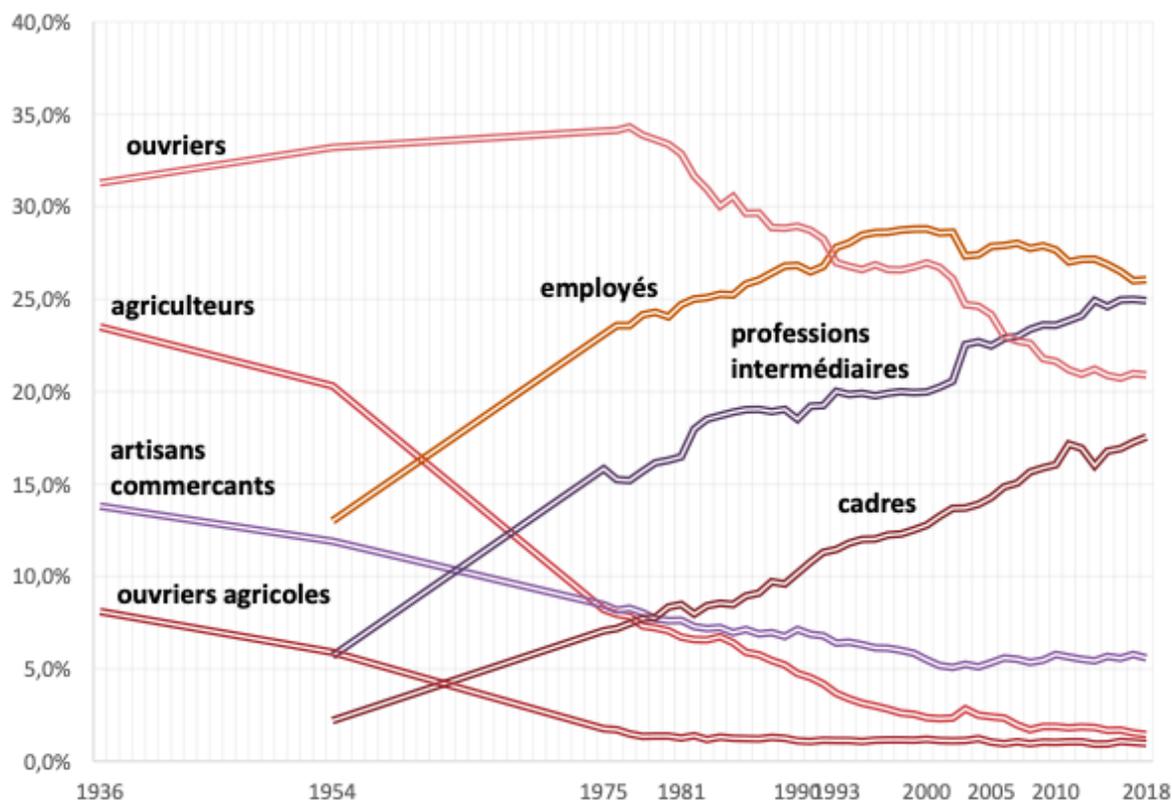


Lecture : en 2022, 21,7 % des personnes en emploi sont cadres.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail.

Sur plus long terme, en adaptant les catégories d'avant 1982 avec celles d'après 1982, il est possible de mettre en évidence les évolutions suivantes :



Source : <https://www.telos-eu.com/fr/societe/les-metamorphoses-de-la-structure-sociale-et-leurs.html>

Les métamorphoses de la structure sociale et leurs conséquences, Olivier Galland, 10 mai 2021, Telos.fr, Données construites à partir de la base des données de l'enquête Emploi de l'INSEE.

Les transformations de la structure socioprofessionnelle ont connu une accélération depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle :

- La part des agriculteurs s'est effondrée passant d'un peu plus de 20 % de la population active en 1950 à environ 1,5 % aujourd'hui.
- La part des artisans, commerçants et chefs d'entreprises a diminué. Elle réaugmente depuis le début des années 2000 en raison de l'arrivée de nouvelles formes de travail indépendant (cf. le chapitre « Quelles mutations du travail et de l'emploi »)
- La part des ouvriers a fortement diminué : d'un peu plus de 30 % des actifs en 1954, ils n'en représentent plus que 19 % aujourd'hui.
- Les employés qui comptaient près de 11 % de la population active totale en 1950 ont vu leur part progresser pour atteindre 30 % dans les années 2000 puis diminuer pour atteindre environ 26 % en 2022.
- Les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires ont connu la croissance la plus forte de toutes les catégories depuis les années 1950.
 - Les cadres représentaient 2,9 % de la population active en 1954 ; ils en représentent environ 22 % en 2022. Leur part a été multipliée par plus de 7 en près de 70 ans.
 - La part elle des professions intermédiaires, a été multipliée par un peu plus de 4, passant de 5,8 % en 1954 à 25 % en 2022.

Ces évolutions de la structure socio-professionnelle s'expliquent par quatre grandes dynamiques : la salarisation, la tertiairisation, l'élévation du niveau des qualifications et la féminisation des emplois.

- **La salarisation** est la une *hausse de la part des emplois salariés parmi l'ensemble des emplois*.
Après la guerre, l'économie est marquée par la baisse du nombre d'indépendants notamment celle des artisans et petits commerçants. L'industrie se développe, la taille de la production augmente et les relations de travail se contractualisent. Nombre d'artisans qui, jusque-là travaillaient pour eux-mêmes, deviennent salariés. Si le statut de salarié implique un rapport de subordination à l'égard de l'employeur, il assure aux salariés non seulement une stabilité de l'emploi et un salaire fixe mais aussi une protection sociale (droit aux allocations chômage, aux indemnités maladie, à une prestation de retraite, etc.).
- **La tertiarisation désigne** *l'augmentation de la part des emplois du secteur tertiaire, c'est-à-dire le secteur des services*. Alors que le secteur tertiaire occupait un peu plus de 40 % de la population active en 1962, cette part passe à presque 80 % en 2020. Durant les Trente Glorieuses, les ménages ont vu leur pouvoir d'achat s'accroître et leur mode de vie se transformer. La consommation de loisirs, de santé, d'éducation a fortement augmenté et a contribué à accroître la demande de services.
- **L'élévation du niveau de qualification** correspond à la *hausse des niveaux de diplômes acquis par les individus mais aussi à la part grandissante des emplois qualifiés dans l'emploi total*. Alors qu'en 1980, la moitié des travailleurs était sans diplôme, en 2021, 20 % de la population a un diplôme supérieur à bac +2. De la même façon, la proportion de bacheliers dans une génération passe de 29 % en 1985 à 80 % en 2022. Cette montée des qualifications s'explique par la hausse des emplois qualifiés sur le marché du travail. La massification scolaire et l'allongement de la durée des études ont entraîné une augmentation du nombre de diplômés. Cette évolution a eu pour conséquence d'augmenter le niveau de qualification de l'emploi. Ainsi certains emplois qui nécessitaient un diplôme de niveau bac+3 dans les années 1950, ne peuvent être occupés aujourd'hui que par des diplômés bac+5. La croissance des emplois qualifiés s'est accompagnée d'un besoin plus important en actifs qualifiés ce qui a mécaniquement fait augmenter la part des Cadres et Professions intermédiaires dans la population active. De même, le progrès technique nécessite de faire appel à des travailleurs plus qualifiés. Les emplois non qualifiés n'ont pas disparu mais sont moins nombreux.
- **La féminisation des emplois** indique *l'augmentation de la part des femmes dans la population active*.
Si les femmes ont souvent travaillé, elles n'étaient pas toujours déclarées et reconnues comme actives. Les années 1960 ont marqué leur entrée plus importante sur le marché du travail. Au début des années 1970, la moitié des femmes âgées de 25 à 59 ans étaient actives. Aujourd'hui, les trois quarts le sont.

Objectif d'apprentissage 3 : Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.

Les théories des classes et de stratification dans la tradition sociologique

Les **classes sociales** correspondent à *l'ensemble des personnes occupant une même position sociale et partageant une communauté de destin et d'intérêt.*

- **La théorie des classes sociales de Marx**

La réflexion sur les classes sociales s'est développée au XIX^{ème} siècle dans le contexte d'un changement des modes de production lancés par les révolutions industrielles. La sociologie de Marx (1818-1883) est une sociologie de lutte des classes. Il développe une théorie de l'exploitation reposant sur la contradiction entre travail et capital, qui met en évidence deux classes sociales antagonistes : le prolétariat et la bourgeoisie.

Selon Marx les classes sociales, qui sont définies par la place occupée dans le processus de production, opposent les prolétaires aux capitalistes. Les prolétaires ne détenant que leurs forces de travail sont exploités par les capitalistes qui les rémunèrent en-dessous de la valeur réelle du travail. Les capitalistes, eux, détiennent les moyens de production. Le prolétariat développe une conscience de classe suffisamment forte pour se mobiliser et défendre ses intérêts¹.

Pour Marx la société est avant tout une société d'opposition de classes sociales et est nécessairement conflictuelle car les catégories n'ont d'autres issue que la lutte ; les ouvriers ne peuvent espérer une amélioration de leur sort sans cette lutte.

- **Les classes sociales selon Weber (1864-1920)**

A l'inverse de l'analyse de Marx qui ne porte que sur l'ordre économique (conflit central entre prolétaires et capitalistes), l'analyse wébérienne de la structure sociale est pluridimensionnelle car l'auteur distingue trois ordres : l'ordre économique, l'ordre social et l'ordre politique. La classe sociale est inscrite dans l'ordre économique et n'est donc plus qu'une

¹ D'une « classe en soi », la classe ouvrière devient une « classe pour soi ». Si la « classe en soi » regroupe des individus qui partagent des caractéristiques matérielles « objectives » semblables, pour former une « classe pour soi », il faut également partager des intérêts communs, avoir le sentiment d'appartenir au groupe et surtout être en capacité de se mobiliser pour entrer dans la lutte des classes.

dimension de la **stratification sociale**, qui correspond à *une société hiérarchisée et différenciée*. Les deux autres ordres (social et politique) forment les autres dimensions de l'analyse de la stratification sociale chez Weber :

- l'ordre économique, ordre où les membres d'une classe sociale partagent les mêmes chances de s'approprier des biens et des services induites par leur revenu et leur patrimoine. A la différence de Marx, les catégories ne sont pas réduites au nombre de deux, Weber envisage même des classes moyennes. Enfin, le fait d'avoir des intérêts économiques en commun ne les conduit pas nécessairement à agir de manière concertée et organisée. Il n'y a pas nécessairement une lutte des classes.
- l'ordre social correspond à la considération sociale dont bénéficient les individus. Les membres d'un même groupe de statut partagent le même « privilège positif ou négatif de considération sociale ». Par exemple, le privilège positif peut-être rattaché au niveau d'instruction, à la profession et/ou au milieu de naissance (« honneur social »). Les groupes de statut sont ainsi identifiables au regard de leur « style de vie » particulier.
- l'ordre politique, à l'origine des partis, organise la compétition pour conquérir et exercer le pouvoir.

Le plus souvent, les membres qui sont au sommet de l'ordre économique occupent également une position privilégiée en termes d'ordre social et politique. Mais il est possible aussi d'avoir un prestige social sans disposer de richesses matérielles. La place dans un ordre ne détermine pas forcément la place occupée dans les autres.

La pertinence des classes sociales remise en question

- **Des groupes sociaux hétérogènes : les distances intra-classes se renforcent.**
Les **distances intra-classes** sont *les écarts de niveaux et de modes de vie au sein d'un même groupe social*. Les classes sociales perdent de leur cohérence et de leur homogénéité. Les écarts se creusent : le développement du chômage de masse, l'exposition de l'économie à la concurrence internationale et la précarisation croissante des emplois (développement des CDD, de l'intérim et du temps partiel) ont eu pour conséquence un éclatement de la classe ouvrière. Au sein de cette classe par exemple, être qualifié ou non, place les ouvriers dans des positions différentes, ne leur permettant pas de dégager d'intérêts communs pour se mobiliser.
- **Une perte de l'identification subjective à un groupe social.**
L'identification subjective au groupe social désigne le *sentiment d'adhésion et d'appartenance à ce groupe qui participe à l'identité professionnelle*.
La fragilisation des situations d'emploi (temps partiel, sous-emploi, etc.) ainsi que le chômage affaiblissent le sentiment d'appartenance commun à une catégorie professionnelle.
- **La multiplication des facteurs d'individualisation**
La montée de **l'individualisation**, c'est-à-dire *le développement de l'autonomie des individus par rapport aux normes et aux valeurs dominantes dans les groupes*, a affaibli la référence aux identités collectives. Cela s'est traduit par une individualisation des parcours professionnels (octroi de primes au mérite,

avancement de carrières conditionné à des objectifs de productivité, valorisation des compétences personnelles...). Ces évolutions ont contribué à briser les collectifs sur les lieux de travail et se sont accompagnées d'une désyndicalisation.

- **Les rapports de genre sont également des rapports sociaux**

Les **rapports sociaux de genre** indiquent la *manière dont le genre établit une distance entre les rôles masculins et les rôles féminins*. A niveau de diplôme égal, chez les cadres, les femmes gagnent 16 % de moins que les hommes et ne bénéficient pas d'une promotion sociale aussi fluide. Dans les catégories populaires, les femmes sont plus souvent confrontées au temps partiel contraints et aux horaires atypiques que les hommes (en 2019, pour les ouvriers non qualifiés, 55 % des femmes ont des horaires atypiques contre 37 % pour les hommes).

Mais la persistance des inégalités économiques dans le temps renforce la thèse de l'existence de classes sociales.

Les inégalités entre groupes sociaux (les distances inter-classes) n'ont pas disparu et se renforcent.

- **Le renforcement des distances inter-classes**

Les **distances inter-classes** se caractérisent par les *écarts qui séparent les groupes sociaux entre eux*. Elles sont renforcées par le creusement des inégalités.

Dénoncées par la crise de 2008 et le mouvement des Gilets jaunes, les inégalités entre les catégories sont importantes. Avant redistribution, en 2021, le niveau de vie plancher des 5 % des ménages les plus aisés augmente de 5,6 % contre une baisse de 2 % pour les 20 % les plus démunis. La vulnérabilité au risque de chômage et d'exclusion sociale concerne davantage les catégories les plus défavorisées. Les inégalités matérielles resurgissent dans le débat politique.

- **Une identification subjective encore présente : l'entre-soi de classe au sein de la bourgeoisie**

La grande bourgeoisie en France forme une classe sociale à part. Conforme à la caractérisation de Marx, elle a conscience de l'intérêt qu'elle a à se mobiliser pour elle-même et à préserver son entre-soi par des stratégies de distinction (beaux quartiers, établissements scolaires d'excellence, réseau d'interconnaissance).

La dynamique de la société actuelle nécessite de tenir compte de la multiplicité et de la multidimensionnalité des critères qui caractérisent la structure sociale. La structure professionnelle s'est profondément modifiée depuis les années 1950 avec la salarisation, la tertiarisation, la montée des qualifications et la féminisation des emplois. L'espace social s'est complexifié : la conscience de classe s'est affaiblie alors que des clivages, des distances intra-classes et l'individualisation se sont renforcés. Pour autant, la persistance des inégalités et le renforcement des distances inter-classes relance l'intérêt de l'analyse de la société en termes de classes sociales.